



CONSEIL REGIONAL NORD – PAS DE CALAIS C.H.S

DECLARATION PREALABLE DE LA CGT

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Elus,

A/ Les Elections professionnelles d'octobre dernier sont, nous le savons, le résultat d'une décentralisation imposée en 2004 aux régions françaises par le gouvernement RAFFARIN, de manière délibérément anti-démocratique et par le biais du 49.3.

Cette décentralisation, qui remet en cause les droits des personnels et bafoue l'égalité des usagers devant le service public sur l'ensemble du territoire, la CGT ne l'a pas voulue !

Il est même juste de dire que c'est l'ensemble des organisations syndicales, de la communauté éducative, les partis politiques de gauche ainsi que l'**Association des Régions de France dont vous faites partie, qui ne l'ont pas voulu. Elle nous a été imposée, elle vous a été imposée.**

Cette politique de casse des services publics est pourtant rejetée par les Françaises et les Français, qui l'ont exprimé par la voie des urnes lors des élections régionales et cantonales, dont les résultats doivent beaucoup, nous le savons, aux luttes de 2003.

Les Françaises et les Français l'ont à nouveau exprimé lors du référendum sur la constitution européenne, par l'expression d'un non massif à cette pensée ultra-libérale qui investit sournoisement l'ensemble des secteurs de la société et remet en cause le pacte républicain, fondé sur la solidarité, l'expression citoyenne et le progrès commun.

Pour ce qui concerne la CGT, nous continuerons de combattre la loi de Décentralisation de 2004, nous utiliserons toutes les tribunes et occasions pour nous exprimer, notamment lors des futures élections présidentielles et législatives, et nous écouterons à cet égard avec le plus grand intérêt le positionnement des partis politiques et de leurs candidates ou candidats respectifs.

Cette décentralisation, nous ne l'avons pas voulue !, mais nous y sommes!

B/ En Octobre dernier, pour la première fois, les personnels des lycées de l'Education Nationale et de l'Agriculture, les personnels du siège et des antennes de la Région Nord - Pas de Calais ont élu, ensemble, leurs représentants aux Comités Techniques Paritaires et aux Comités Hygiènes et Sécurité de la collectivité.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Elus, vous n'êtes pas sans savoir que le CHS est un lieu déterminant pour faire entendre la voix des personnels, sans qui, ne l'oublions pas, la collectivité ne pourrait fonctionner.

Cette instance permet, en effet, aux salariés de faire entendre leurs revendications sur tout ce qui touche aux conditions et à l'organisation de leur travail, droit qui leur est reconnu constitutionnellement par le Préambule de la Constitution de 1958.

Parce que nous croyons, à la CGT, que l'expression de la diversité des points de vue permet l'édification d'un monde commun toujours plus humain et plus responsable, les élus CGT prennent ici l'engagement de tenir toute leur place dans les débats de cette nouvelle mandature syndicale, pour le bien des salariés, du service public et des usagers.

C/ Le 24 octobre dernier, les personnels de la Région Nord - Pas de Calais ont choisi, par leur vote, de placer la CGT au **1^{er} rang des organisations syndicales**. Les électeurs nous ont ainsi témoigné leur confiance sur la base d'une profession de foi qui fonde notre volonté d'agir, de représenter et de défendre résolument, au niveau individuel et collectif, tous les personnels de la région Nord - Pas de Calais, qu'ils travaillent dans les EPLE ,les antennes ou au siège, qu'ils soient de catégorie A,B ou C, emplois permanents, agents non titulaires ou agents mis à disposition.

Tout le long de son mandat, la CGT agira sans relâche pour la défense de tous les personnels **EN CE QUI CONCERNE L'HYGIENE et LA SECURITE**, aussi bien que la **PROTECTION DE L'INTEGRITE PHYSIQUE et MENTALE de CHAQUE AGENT** .

Nous ne manquerons pas de mettre en avant l'exercice du droit de retrait, toutes les situations de harcèlement, qu'elles soient d'ordre sexuel ou moral.

Nous serons attentifs à tout ce qui a un lien direct sur les conséquences de la maladie (accompagnement médico-psychologique, reconversion d'emploi, travail allégé.....).

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Elus, vous pouvez compter sur les élus CGT pour défendre avec fermeté les intérêts des salariés, en prenant en compte le souci du service public au service des usagers, mais aussi en prenant en compte les revendications des personnels du Conseil Régional Nord - Pas de Calais.

La CGT, qui passe de la 3^{ème} organisation syndicale à la première place, est très soucieuse d'un dialogue social de qualité, elle tient à y prendre toute sa place, elle y prendra toute sa place et y sera force de propositions.

Les élus CGT.